

COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE PUBLICS

Santé et bien-être publics

Les honorables sénateurs Blais, Bouchard, Burchill, Burke, Comeau, David, Davis, Dupuis, Fallis, Farris, Gershaw, Golding, Grant, *Haig, Hawkins, Howden, Hurtubise, Kinley, Lacasse, McGuire, McIntyre, Pratt, *Robertson, Roebuck, Stambaugh, Veniot et Wilson. (25).

*Membre de droit.

2 décembre 1952.

Le Comité permanent de la santé et du bien-être publics demande la permission de faire rapport comme il suit:

1. Votre Comité recommande qu'autorisation lui soit accordée de faire imprimer 600 exemplaires en langue anglaise et 200 en langue française de ses délibérations sur le bill (J) intitulé "Loi concernant les aliments, drogues, cosmétiques et instruments thérapeutiques", et que l'article 100 du Règlement soit suspendu à l'égard de ladite impression.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,
C. J. VENIOT.